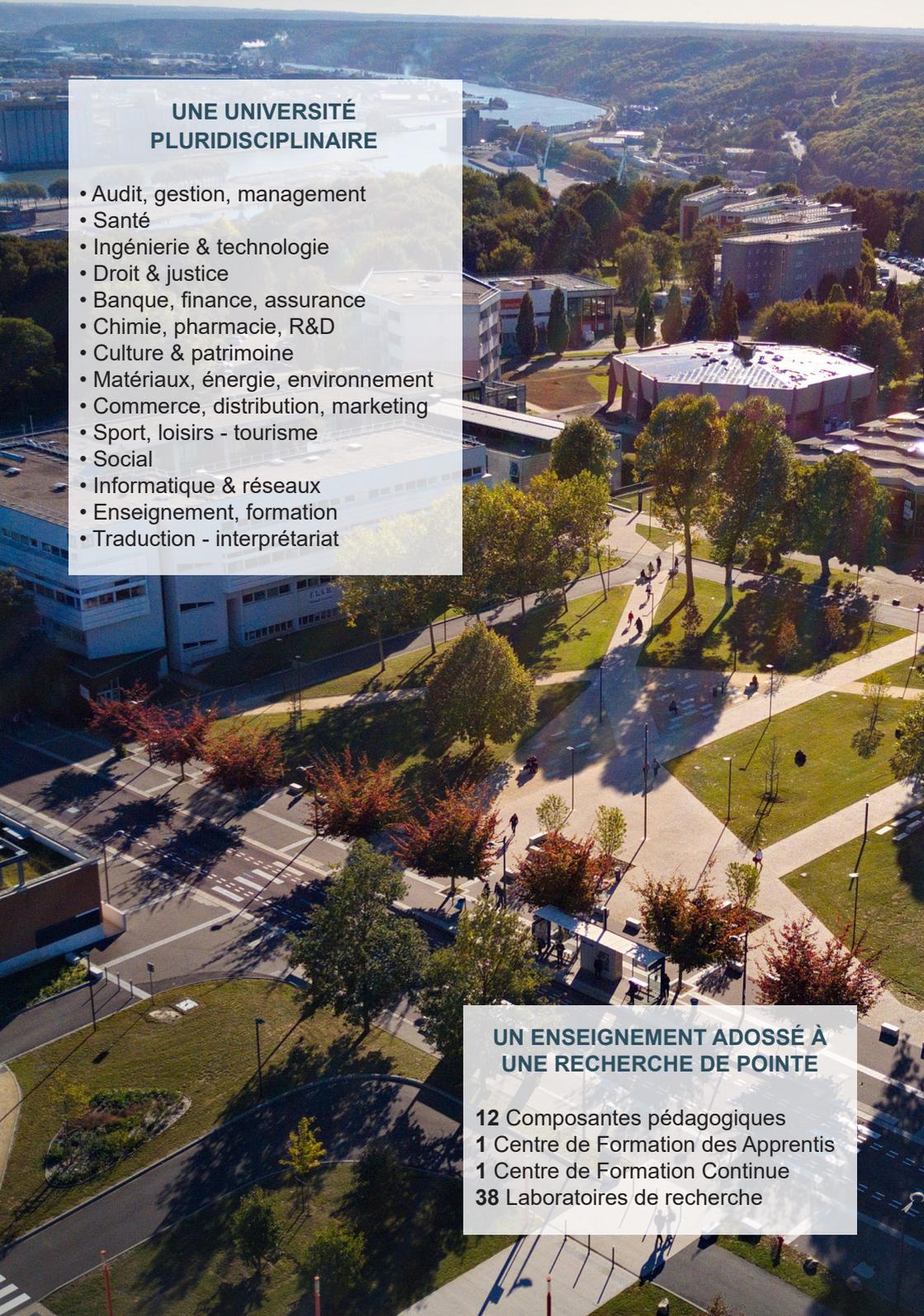


AVEC LA TAXE D'APPRENTISSAGE

INVESTISSEZ DANS LES
TALENTS DE DEMAIN



Soutenez l'Université
de Rouen Normandie



UNE UNIVERSITÉ PLURIDISCIPLINAIRE

- Audit, gestion, management
- Santé
- Ingénierie & technologie
- Droit & justice
- Banque, finance, assurance
- Chimie, pharmacie, R&D
- Culture & patrimoine
- Matériaux, énergie, environnement
- Commerce, distribution, marketing
- Sport, loisirs - tourisme
- Social
- Informatique & réseaux
- Enseignement, formation
- Traduction - interprétariat

UN ENSEIGNEMENT ADOSÉ À UNE RECHERCHE DE POINTE

- 12 Composantes pédagogiques
- 1 Centre de Formation des Apprentis
- 1 Centre de Formation Continue
- 38 Laboratoires de recherche

CHIFFRES CLÉS

30 000 étudiants en 2019 dont :

- **3 300** en formation continue
- Plus **700** alternants
- **2 850** étudiants étrangers de **127** pays

1 500 chercheurs et enseignants-chercheurs

FORMATIONS

Du DUT au doctorat, nous formons vos collaborateurs de demain

13 DUT

38 Licences professionnelles

138 spécialités de Master

2 Titres d'ingénieurs

8 Écoles doctorales

1 diplôme d'État de docteur en médecine

1 diplôme d'État de docteur en pharmacie

INSERTION PROFESSIONNELLE

Plus de **1 500** diplômés insérés chaque année au niveau cadre et professions intermédiaires

Doctorat : **90%**

Master : **91%**

Licence Pro : **91%**

DUT : **90%**

PARTENARIATS

De multiples interactions avec les entreprises et les professionnels

4 400 entreprises partenaires

4 500 stages - **50 000** semaines de stage par an

40 000 heures de formations assurées par des professionnels issus des entreprises



À QUOI SERT LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Verser la Taxe d'Apprentissage à l'université de Rouen Normandie un investissement d'avenir

- **Contribuer** au développement et à la qualité de nos formations
- **Développer** des projets pédagogiques innovants
- **Accompagner** la professionnalisation de nos étudiants
- **Aménager** et **équiper** de nouvelles salles

Acquérir :

- du matériel informatique et audiovisuel,
- des équipements de formation à distance,
- des supports de cours,
- des ouvrages,
- des publications.

LA DÉMARCHE À SUIVRE

Connaître et choisir le ou les diplômes sur lesquels vous souhaitez verser votre taxe d'apprentissage.

L'université de Rouen Normandie est habilitée, à percevoir le solde de 13% (hors quotas) pour l'ensemble de ses diplômes nationaux (DUT, Licence, Licence pro, Master, Diplômes d'État) et la CSA pour son CFA.

**Rendez-vous sur : www.univ-rouen.fr
rubrique entreprises de la page
d'accueil**

SOUTENEZ L'UNIVERSITÉ DE ROUEN NORMANDIE

• par **virement**

IBAN : FR76 1007 1760 0000 0010
0011 852

BIC : TRPUFRP1

Titulaire du compte : Université de
Rouen Normandie - Agent Comptable
Domiciliation : TPROUEN

• par **chèque**, à l'ordre de l'Agent
Comptable de l'Université de Rouen
Normandie, à adresser à l'agence
comptable.

Référence à rappeler dans votre
paiement : TA2020 - Code UAI de
la composante que vous souhaitez
soutenir + Lien vers le bordereau.

**Un reçu libératoire, preuve fiscale
de votre versement, vous sera
adressé à réception du bordereau
et de votre règlement.**

**Pour tout renseignement,
merci de contacter :**

Manuella Micoli

Tél : +33 2 35 14 65 25

ta@univ-rouen.fr